

Avant une IVG en Hongrie, les médecins devront présenter à leurs patientes « le fonctionnement des fonctions vitales du fœtus ».

Selon un décret publié au journal officiel par le ministre de l'Intérieur Sándor Pintér et qui entrera en vigueur le 15 septembre, les obstétriciens et gynécologues examinant les femmes demandant une interruption volontaire de grossesse (IVG) devront présenter à leurs patientes, sans ambiguïté, le fonctionnement des fonctions vitales du fœtus.

Cela signifie qu'en pratique les femmes demandant un avortement devront écouter le rythme cardiaque du fœtus, sans quoi l'IVG ne sera pas effectuée.

Dóra Dóra, coprésidente du parti d'extrême-droite Mi Hazánk s'est réjouie de ce que le gouvernement adoptait là une mesure réclamée de longue date par elle-même.

Les politiciens tchèques pas vraiment tentés par une restriction du droit à l'IVG

Dans [une enquête](#) publiée en mai 2021, Le Courrier d'Europe centrale avait montré que de plus en plus de Hongroises choisissent d'aller à Vienne pour avoir une IVG, afin de s'épargner le conservatisme ambiant qui gagne du terrain autour de cette pratique médicale.

« Il est aujourd'hui indéniable que la vie humaine existe déjà dans l'utérus et commence dès la conception. Si l'on sait que cette vie existe, pourquoi ne pas la défendre ? », avait déclaré la ministre de la Famille Katalin Novák lors [d'un entretien](#) avec le Courrier d'Europe centrale, mais affirmant pour autant ne pas vouloir durcir la législation relativement libérale en Hongrie.